



Cogolin, le 15 avril 2026

Madame, Monsieur, cher(e) collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du conseil d'administration du CCAS qui aura lieu :

**MARDI 21 AVRIL A 17H00
SALLE REUNION – BASTIDE PISAN- RDC**


A l'ordre du jour :

- Information sur la fixation du nombre de représentants au conseil d'administration du CCAS et désignation de ceux-ci par délibération du conseil municipal en date du 2 avril 2026
- Information : Présentation des nouveaux membres nommés au CA du CCAS
- Désignation du secrétaire de séance

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 février 2026
- 2. Élection des vice-président et vice-président délégué
- 3. Délégations de compétences du conseil d'administration à la présidente, au vice-président et au vice-président délégué
- 4. Fixation des durées d' amortissements des immobilisations
- 5. Adoption du règlement budgétaire et financier (RBF)
- 6. Débat d'orientation budgétaire 2026
- 7. Approbation de la convention de partenariat entre le CCAS et l'ASEPT
- 8. Création d'un comité social territorial (CST) commun entre la commune et le CCAS de Cogolin

- Questions diverses

Comptant sur votre présence, recevez, Madame, Monsieur, cher(e) collègue l'expression de mes salutations distinguées.


Pour le Maire
L'Adjoint délégué

**Le maire
Président du CCAS
Isabelle FARNET RISSO**



HOTEL DE VILLE
2, place de la République - 83310 Cogolin
Tél.: 04 22 47 04 07 - Fax : 04 94 82 00 38
Email : ccas.3@cogolin.fr